

REGIONAL Images projetées Intelligence Artificielle SAISON 2025 / 2026

LE COMMISSAIRE :
Jean Daniel LEMOINE
Email : eniomet[at]gmail.com

1. PRÉAMBULE

Aujourd'hui, l'Intelligence Artificielle au service de l'image s'est généralisée et tous les logiciels de traitement d'images utilisent des modules d'IA pour les rendre plus souples et plus efficaces. Il en va de même pour les téléphones modernes.

L'UR18 vous propose, donc, une compétition spécifique d'images créées ou modifiées par IA, ceci pour laisser libre cours à votre imaginaire.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours régional est ouvert à tous les membres de l'UR18.

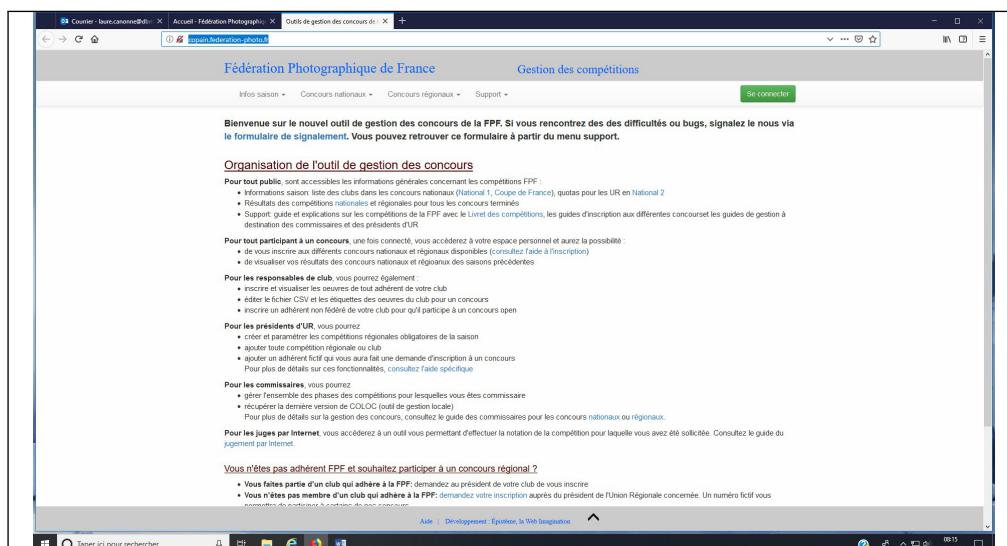
Nombre d'images par clubs : illimité.

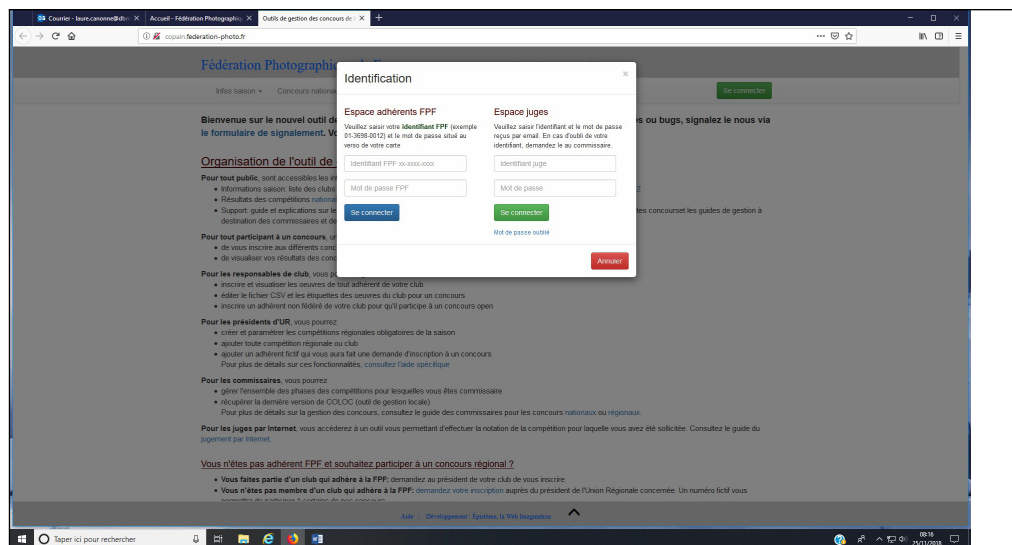
Nombre d'images par auteur : 5 images.

Sujet : libre. L'auteur prend la responsabilité des sujets présentés. Les commissaires se réservent le droit de supprimer les images qu'ils jugent inappropriées au regard du public.

Les images devront être saisies sur le portail concours du site fédéral :

<http://copain.federation-photo.fr/>





3. MODALITÉS DE PARTICIPATION

De fait y sont acceptées toutes les images, (vraies ou fausses) photographies, imitations de dessins, de gravures, de peintures, etc. projections dans le passé, le présent, le futur, le concret, l'abstrait, etc.

Pas de limitation dans l'expression !

Cette compétition ou plutôt rencontre d'images libres doit nous permettre d'ouvrir ou nourrir le débat sur les extraordinaires possibilités de l'IA et de regrouper, dans une compétition en marge des autres compétitions régionales, tous les auteurs en recherche de nouveautés dans leur expression créatrice.

De plus, entre autres retombées positives, cette initiative conforte l'UR18 dans son rôle principal qui est de témoigner, sous toutes ses formes, des réalités de notre monde d'aujourd'hui.

4. PRÉSENTATION DES FICHIERS D'IMAGES :

Format **JPG**

Taille : **1920 pixels en horizontal X 1920 pixels en vertical (valeurs maximales)**

Poids du fichier de **3 Mo maximum**

ATTENTION ! Enregistrer les images dans leur sens de lecture (vertical ou horizontal). En cas d'erreur, l'image sera présentée telle quelle et aucune modification ne sera apportée par les organisateurs.

Date limite d'enregistrement : 21 mars à minuit

Jugement entre le 23 mars et le 29 mars

Résultats diffusés avant le 5 avril

5. JUGEMENT

Composition du jury : 3 personnes...

Devant la diversité des images IA qui, regroupées dans une seule catégorie pour cette toute première compétition, offriront une diversité d'expression sans doute perturbante pour les juges, ceux-ci auront toute

liberté pour distinguer les images dans des genres très divers.

6. PALMARES

Classement par œuvre.

Classement par club : sur les 6 meilleures images.

Classement par auteur : sur les 3 meilleures mages.

Mais également les coups de cœur des juges, Commissaires et Président de l'UR ; ainsi que les meilleures images dans les catégories les plus représentées.

Cette compétition est un coup d'essai : il ne tient qu'à vous qu'il devienne un coup de maître !